

# 400 ans de présence jésuite à Bruxelles

Article reproduit avec l'autorisation de «Les Echos», revue de la Compagnie.

*Du 22 au 25 novembre 2006, s'est tenu, à Bruxelles, un colloque international sur la présence des jésuites dans cette ville. Alain Deneef, ancien de Saint-Michel (ads 78), était le maître d'œuvre de ce colloque inter-universitaire où UCL, KUL et ULB étaient bien représentés.*

## **Alain Deneef, pouvez-vous résiter les circonstances et ce qui vous a poussé à organiser un tel événement?**

En 2004, on célébrait le quadri-centenaire de la création du premier collège jésuite à Bruxelles. Un an plus tard en 2005, on célébrait le centenaire du collège Saint-Michel dont je suis issu et dont j'ai été le président des Anciens élèves. Je suis aussi collectionneur de *jesuitica*, passionné d'histoire et de spiritualité jésuites.

Quand j'étais président des Anciens, nous avons édité deux livres historiques qui étaient «Les jésuites belges, 1542-1992» et le livre sur le centenaire de la Mission du Kwango. J'avais donc une certaine expérience en la matière et il me semblait que la présence des jésuites à Bruxelles pendant quatre siècles était fort féconde et que les jésuites avaient réussi à développer leurs apostolats efficacement et de manière adaptée à ce lieu de pouvoir.

Tous ces éléments mis ensemble et le fait que je connaissais l'intérêt de plusieurs universités pour s'associer à cette démarche historique m'ont poussé à organiser ce colloque.

## **Pourquoi ces trois universités?**

L'UCL de manière évidente parce que beaucoup d'anciens du collège qui sont devenus historiens sortent de cette université et aussi parce que j'avais fait le premier livre avec Xavier Rousseaux qui y est professeur d'histoire et Xavier Dusausoït qui a été récemment promu docteur en histoire pour sa thèse sur les collèges jésuites belges au XIXe siècle.

La KUL: sa présence était absolument nécessaire à partir du moment où on parlait de l'Ancien Régime car il ne faut pas oublier que le collège de Bruxelles était à l'époque un collège de la province flandro-belge, un collège «flamand», même si on parlait latin en classe! Or, la KUL s'est fait une spécialité de l'étude des Jésuites sous l'Ancien Régime et plus particulièrement de cette fameuse province flandro-belge.

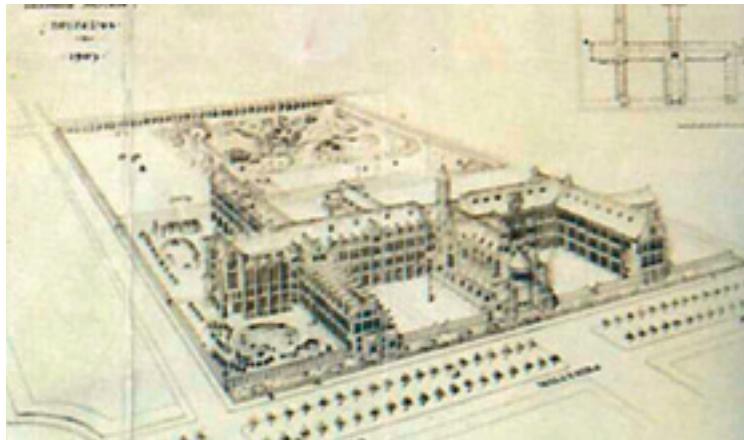
Quand à la présence de l'ULB qui peut surprendre un peu plus, elle s'explique par le fait qu'elle possède deux centres interdisciplinaires de recherche historique qui peuvent prendre la Compagnie comme objet d'étude (dans le cadre du CIERL, le Centre Interdisciplinaire d'Etude des Religions et de la Laïcité) ou de l'impact de la Compagnie sur la ville (dans le cadre du CIRHIBRU, le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur l'Histoire de la Région de Bruxelles-Capitale). Pour la petite histoire, je suis aussi un ancien de l'ULB et j'ai

gardé des contacts suivis avec mon université. Je suis donc très heureux de voir l'excellente collaboration avérée entre ces trois universités tant avant le colloque que pendant car celui-ci a permis de franchir les deux grands clivages de notre pays à savoir le clivage nord-sud et le clivage laïc/confessionnel.

## **Ce colloque rassemblait une liste impressionnante d'intervenants: il étaient 42 en tout. Quelle est la raison de cette dynamique?**

Quarante-deux intervenants peut paraître beaucoup mais il faut prendre en compte la richesse du parcours de la Compagnie à Bruxelles et surtout la richesse des archives jésuites aussi bien de l'Ancien Régime que de la période moderne. Ce matériau riche permet de prendre le sujet sous des angles fort variés et explique cette diversité d'intervenants.





Je dois bien dire qu'à un moment donné, on a cessé d'imaginer des thématiques car on était déjà à trois jours de colloque ce qui est beaucoup (de nombreux colloques, ne durent qu'un jour). Et cela sans aller chercher des thématiques obscures ou des liens entre la Compagnie et Bruxelles trop ténus. Les recherches à l'occasion de ce colloque ont d'ailleurs montré que le sujet était loin d'être épuisé.

#### **Ce colloque était structuré en trois axes majeurs: comment ont-ils été choisis et pourquoi?**

Le colloque était initialement structuré autour de trois axes mais on s'est finalement basé davantage sur la distinction entre l'Ancien Régime et la période post-concordataire pour structurer les interventions. Mais la logique des trois axes est restée en filigrane dans tout le colloque.

Les deux premiers de ces trois thèmes ne sont pas spécifiques à Bruxelles car on les retrouve dans tous les endroits où la Compagnie fut présente. Le dernier est quand à lui spécifique à Bruxelles.

Le premier, «la culture du spectacle et de la mise en scène», est évident. C'est la «démonstrativité» de leur apostolat, que ce soit dans le théâtre, les sodalités, les pèlerinages, les prédications... Cette tendance est présente jusque dans les années soixante du XXe siècle où les jésuites se font plus discrets.

Le second, «la société de la connaissance» se base sur l'importance de la pédagogie chez les jésuites. Ils ne sont pas «nés pédagogues» mais ils sont devenus rapidement maîtres dans cet art. On les sait aussi savants des les domaines les plus divers (théologie, mathématique, littérature).

Le troisième thème, «les relations des jésuites avec la ville et le monde», est particulier à Bruxelles puisque cette ville est aussi un lieu de pouvoir face auquel les jésuites ont du se positionner. Il y a une spécificité des jésuites dans les villes capitales, qu'on retrouve aussi à Paris et à Vienne, mais pas dans les autres villes de Belgique.

#### **Est-ce qu'on peut faire le portrait «robot» d'un jésuite de l'Ancien Régime et le différencier d'un jésuite «post-concordataire», pour reprendre vos délimitations historiques?**

Le jésuite de l'Ancien Régime est un jésuite qui évolue dans une société très différente de la période suivante. Il vit dans nos contrées dans un monde totalement chrétien et catholique. Ce monde n'a été que marginalement remis en question par la Réforme. La question de la laïcité comme on la connaît actuellement n'existe pas.

La Compagnie se veut démonstrative et ainsi édifier la société, des plus puissants aux plus humbles. En cela, elle va jouer extraordinairement bien son rôle. Elle le fera sous la forme d'une recherche d'excellence et d'une élévation de tous les gens qui participeront à cet effort. La Compagnie a une manière d'entraîner les gens à la confession, aux pèlerinages, aux sodalités (équipes mariales) qui est extraordinaire.

Le jésuite de l'Ancien Régime est aussi fort différent de celui qui le suivra car il officie à partir d'un *collegium* où se trouve le centre de toutes les activités. Tout y est: l'école, les écrivains, l'église,...

Le jésuite post-concordataire vit dans une société qui est déjà beaucoup plus distante des repères catholiques et certaines franges de la population sont hostiles aux jésuites notamment pour ce qu'ils ont représenté sous l'Ancien Régime.

L'individu jésuite sort des murs du *Collegium*. Il n'y a plus une mais très vite plusieurs résidences à Bruxelles. Souvenons-nous qu'en 1905 on ouvre le «nouveau» Saint-Michel en gardant le vieux (celui de la rue des Ursulines), sans compter la résidence du Gesù. Les œuvres ne sont plus toutes situées dans le quadrilatère d'origine, mais souvent en dehors. Soit parce que ce sont des œuvres qui existaient auparavant auxquelles la Compagnie collabore, soit parce qu'une maison d'œuvre est créée à l'impulsion d'un jésuite mais dans un contexte laïc. Pensons à cet égard au Cercle «Union et Travail», résidence «laïque», véritable pendant de la Maison du Peuple, regroupant divers cercles du pilier catholique, L'œuvre s'émancipe matériellement et physiquement mais elle reste spirituellement dépendante de la Compagnie.

#### **Prévoit-on des suites à ce colloque?**

Oui, il y a évidemment d'abord la publication des actes du colloque. Mais au-delà, il y a aussi l'idée d'être à la disposition de jeunes chercheurs qui, intéressés par la matière du colloque, désireraient entamer de nouvelles recherches que ce soit pour des mémoires ou des doctorats. Nous découvrons ainsi un filon qui peut s'avérer extrêmement riche pour les deux périodes de la Compagnie.

Parmi les thèmes encore à traiter concernant l'Ancien Régime, il y a les sodalités (congrégations mariales), l'étude des manuels scolaires, la mission des aumôniers militaires...

Pour la période contemporaine, il y a aussi les congrégations mariales qui ont été très peu étudiées, le rôle des jésuites et de leurs (anciens) élèves lors des deux conflits mondiaux, toute une série d'œuvres sociales, notamment celles regroupées autour du Cercle «Union et Travail». Il y a aussi le cursus des anciens élèves et leurs parcours qui peut être rendu avec une grande richesse statistique.

Tout ceci est loin d'être exhaustif. N'oublions pas qu'il y a encore une vingtaine de mètres d'archives du collège de l'Ancien Régime non dépouillées aux Archives du Royaume. On ne sait pas exactement ce qu'elles renferment mais on sait qu'y figurent des bordereaux comptables, témoins de la présence du collège dans la vie économique à Bruxelles. Pour l'historien qui désire connaître la vie des gens, c'est une mine d'informations de premier ordre. Par exemple, les factures pour les musiciens permettent de connaître la composition des orchestres et donc le type de musique jouée. Ce colloque est donc bien plus un point de départ qu'un aboutissement. Nous en sommes heureux.